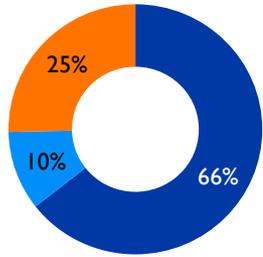


Ce dashboard présente les résultats d'une évaluation multisectorielle des besoins des populations vulnérables conduite dans l'Extrême Nord entre le **7 et le 18 juillet 2021**. Cette évaluation a été menée dans **1 023 localités**, dont **904 accueillant des populations cibles**, des six départements de l'Extrême Nord, par un total de 101 énumérateurs, auprès de 2 795 informateurs clés. L'exercice de collecte a été mené avec le concours d'OCHA, des secteurs actifs dans l'Extrême Nord et deux ONG locales dans le but de fournir aux partenaires humanitaires une vision d'ensemble des besoins sectoriels prioritaires des populations vulnérables, y compris parmi les populations hôtes, dans les localités accueillant des populations mobiles (déplacés, retournés ou réfugiés hors camp).

Données sur les déplacements de population (Round 23, juillet 2021)



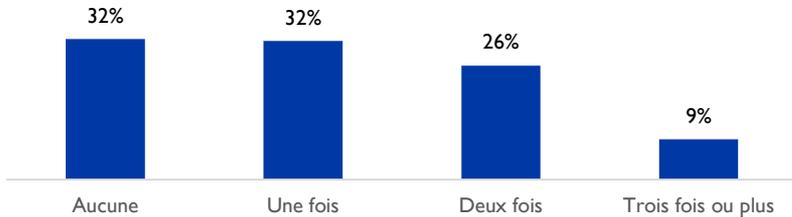
357 631 Personnes déplacées internes

135 257 Retournés

51 997 Réfugiés hors camp*

494 144 individus mobiles au total
68 640 Ménages

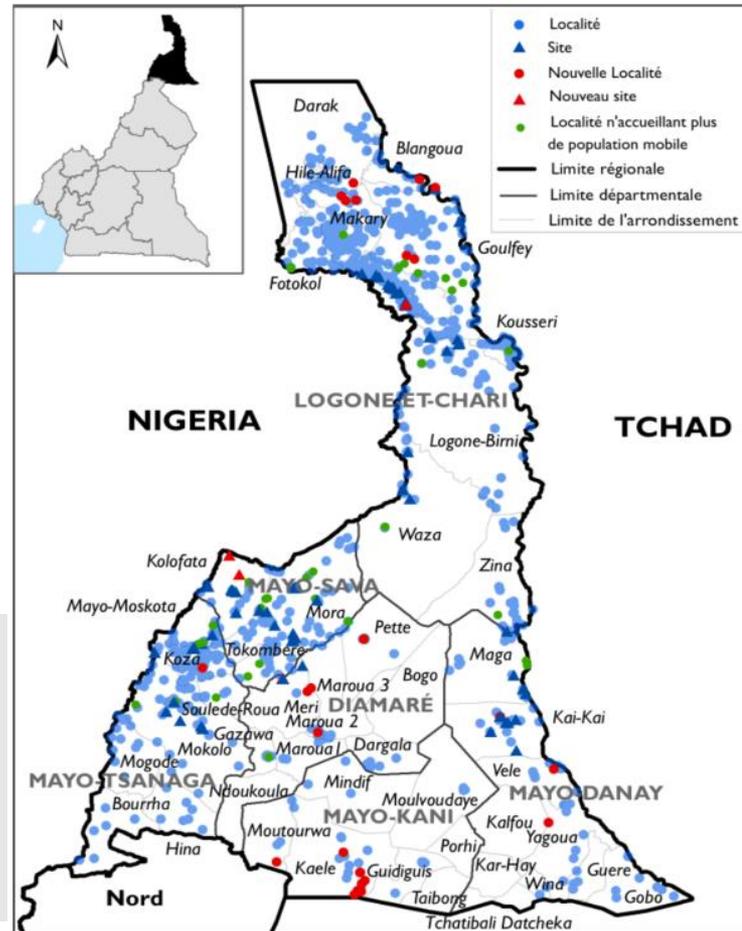
Fréquence des enquêtes menées dans les localités au cours des 6 derniers mois



Le questionnaire utilisé pour cette enquête sur les besoins multi-sectoriels a été **élaboré conjointement avec OCHA et les secteurs actifs dans la région de l'Extrême-Nord** : protection, santé, eau, hygiène et assainissement (WASH), éducation, abris et articles non alimentaires, sécurité alimentaire, nutrition. Cette phase de collecte a inclus le Round 23 du suivi des déplacements et l'évaluation des besoins multisectoriels (juillet 2021).

Attention : l'expression « populations déplacées » désigne l'ensemble de la population mobile (PDI, Retournés, réfugiés hors camp)

Localités évaluées



1 023 localités évaluées
+35 localités par rapport au dernier round de suivi des déplacements (Round 22, mars 2021)

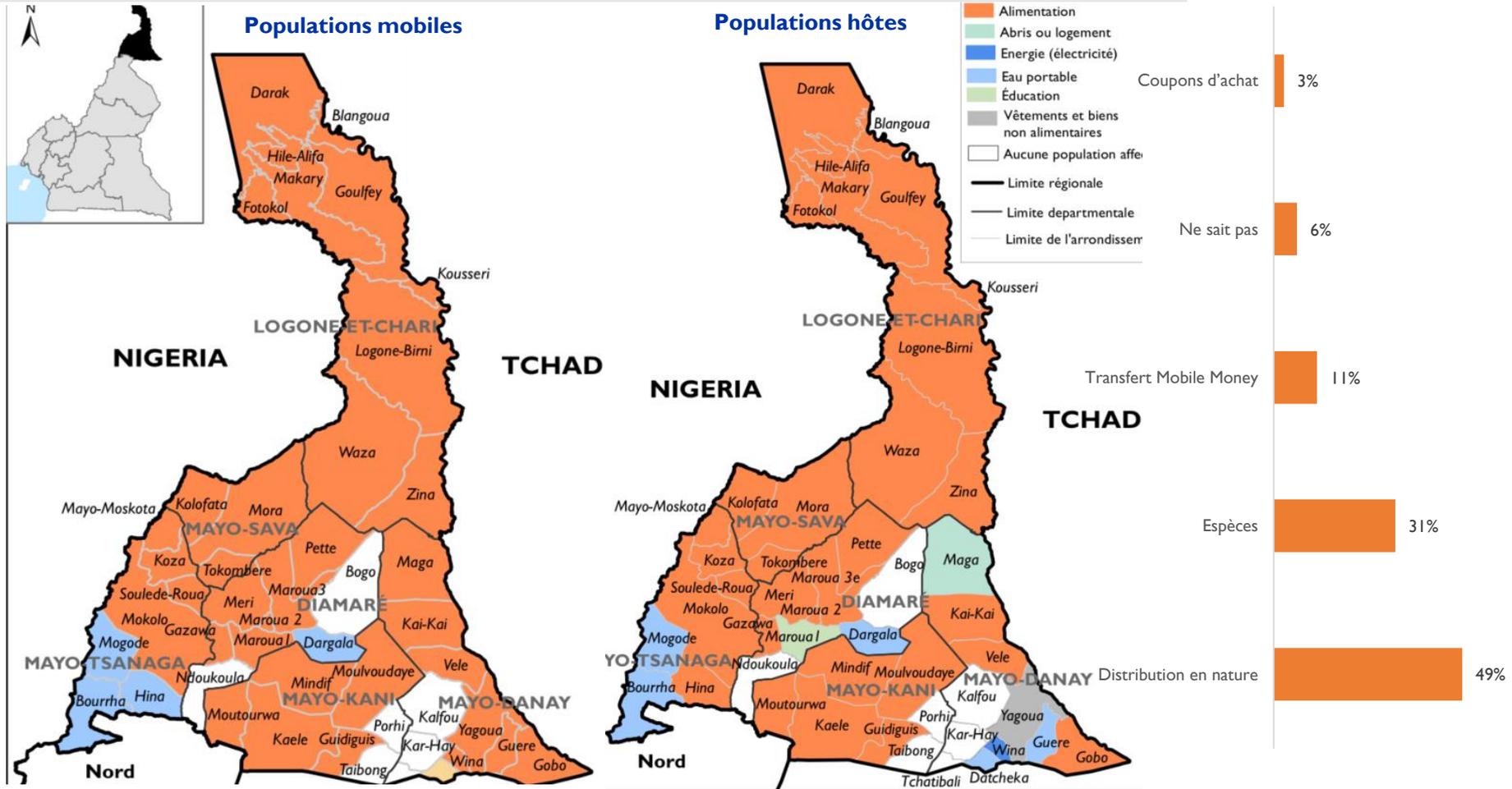


101 enquêteurs
2 795 informateurs clés

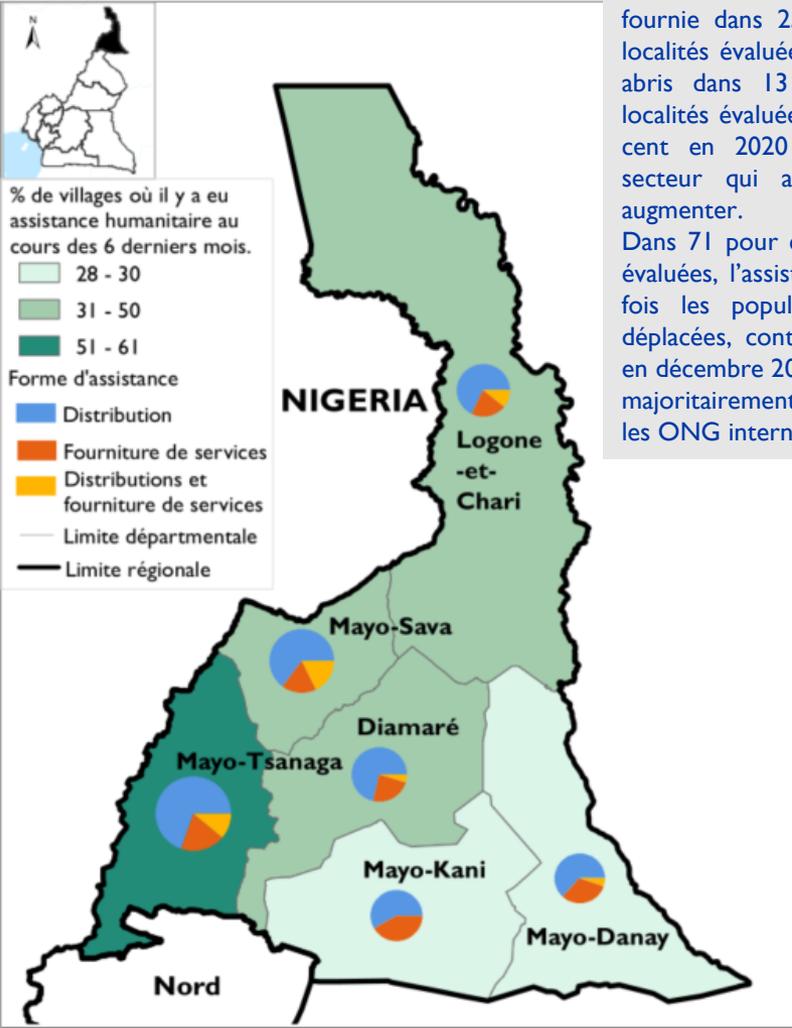
Les cartes présentées dans ce rapport ne sont qu'à titre illustratif. Les noms et les frontières de cette carte n'impliquent ni l'approbation ni l'acceptation officielle de la part de l'OIM.

Dans la majorité des localités, le premier besoin prioritaire pour les populations hôtes comme mobiles est l'alimentation. L'eau potable et la santé viennent ensuite pour les populations hôtes, contre les besoins en abris pour les populations mobiles. Dans 49 pour cent des localités évaluées, les populations préféreraient recevoir une assistance en nature plutôt qu'en espèces ou en coupons, dans 31 pour cent, l'assistance préférée est le cash.

Modalité préférée pour recevoir l'assistance



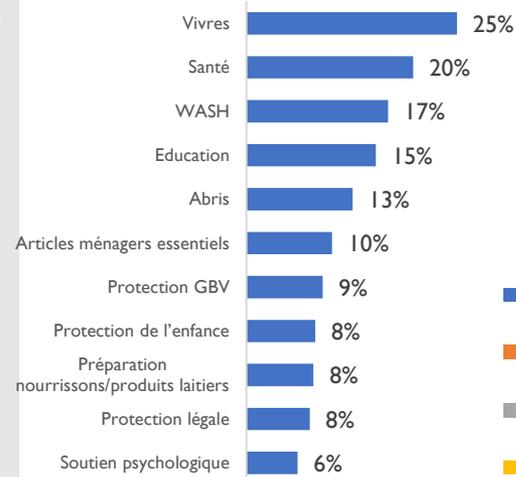
Forme d'assistance reçue par département au cours des six derniers mois



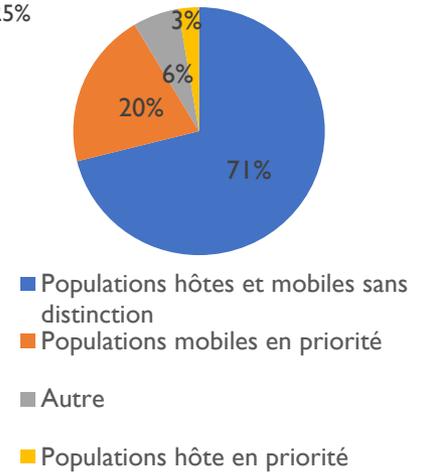
Une assistance en vivres a été fournie dans 25 pour cent des localités évaluées, l'assistance en abris dans 13 pour cent des localités évaluées, contre 6 pour cent en 2020 et est le seul secteur qui a vu l'assistance augmenter.

Dans 71 pour cent des localités évaluées, l'assistance a ciblé à la fois les populations hôtes et déplacées, contre 56 pour cent en décembre 2020. L'assistance a majoritairement été fournie par les ONG internationales.

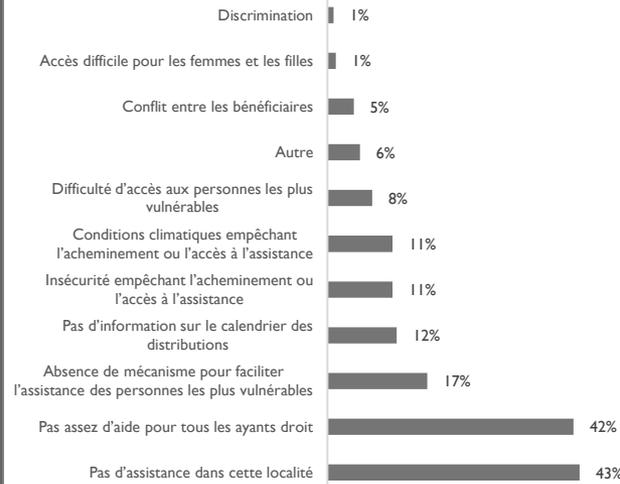
Type d'assistance reçue dans les localités évaluées



Populations ayant bénéficié de l'assistance



Problèmes ayant affecté l'accès ou la disponibilité de l'assistance humanitaire dans la région



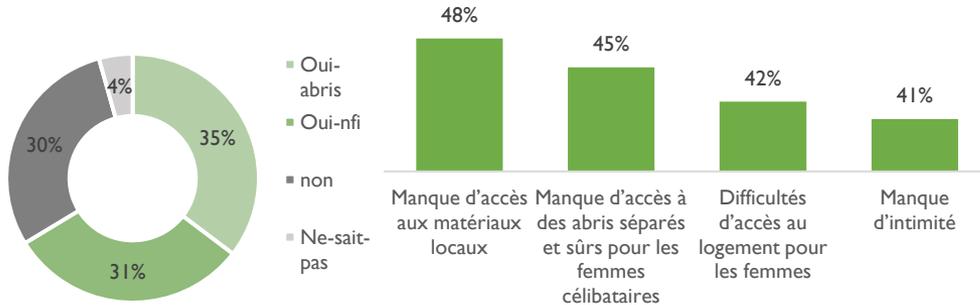
32 pour cent des localités ont indiqué avoir un problème d'accès ou de disponibilité de l'assistance humanitaire. L'assistance était insuffisante pour tous les ayants-droit dans 45 pour cent de ces localités et inexistante dans 43 pour cent. Dans 22 pour cent des localités (32 localités), l'assistance a été affectée par les conditions climatiques ou sécuritaires. L'absence de mécanisme pour faciliter l'assistance des personnes vulnérables à besoins spécifiques, leur difficulté d'accès au lieu de l'assistance ou le manque d'information sur le calendrier de distribution représentait un problème dans 39 pour cent les localités ayant identifié un problème avec l'assistance. Dans 13 localités, un conflit entre bénéficiaire a émergé autour de l'assistance.

Problèmes principalement rencontrés par les populations mobiles concernant l'accès aux abris (plusieurs réponses possibles)



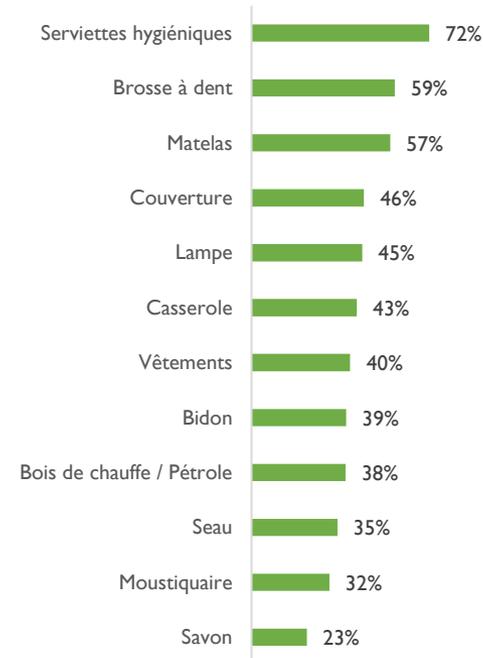
La situation en termes d'abris semble s'être améliorée relativement à décembre 2020. Soixante-trois pour cent des populations déplacées rencontrent un problème d'accès au logement, contre 82 pour cent au précédent round. Moins de la moitié des localités évaluées estiment que le logement est en très mauvais état ou surpeuplé, contre respectivement 61 et 54 pour cent lors du précédent round. Quinze pour cent des logements sont partiellement détruits ou insalubres, contre le double en décembre 2020. Le premier matériau utilisé pour les abris est la paille, les nattes ou le nylon, suivi de la terre cuite.

Les femmes font-elles face à des problèmes particuliers concernant l'accès aux abris et aux articles non alimentaires?



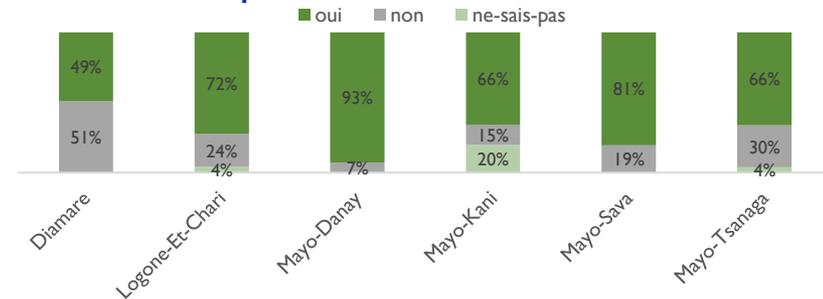
Les femmes rencontraient des problèmes d'accès dans 57 pour cent des localités au round précédent, contre 66 pour cent en juillet 2021, notamment pour l'accès aux matériaux locaux, l'accès aux abris séparés et sûrs, le manque d'intimité et l'accès au logement de manière générale.

Part des localités dans lesquelles les populations n'ont jamais eu accès aux articles non alimentaires suivants



Les besoins en articles non alimentaires sont restés globalement les mêmes qu'au précédent round, quoique légèrement inférieurs. Dans la grande majorité des localités évaluées, les populations n'ont jamais eu accès à des serviettes hygiéniques (72%), à un matelas (57%). Le savon n'est pas accessible dans 23 pour cent des localités. Les populations déplacées rencontrent des difficultés particulières pour y accéder dans tous les départements, mais particulièrement le Mayo-Danay et le Mayo-Sava.

Difficultés rencontrées par les personnes déplacées pour accéder à ces articles



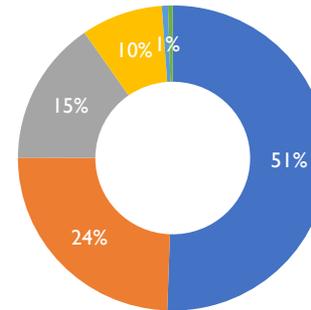
Principales sources de revenus des populations déplacées



Les principales sources de revenu des personnes mobiles dans les localités évaluées sont, dans l'ordre, l'agriculture, le travail journalier, le petit commerce, la pêche et l'élevage. L'accès aux terres agricoles n'est pas un problème majeur pour les personnes mobiles qui y ont accès dans 76 pour cent des localités évaluées, généralement par location ou à titre gratuit de la part des communautés hôtes.

Moyens d'accès à la terre pour les populations mobiles

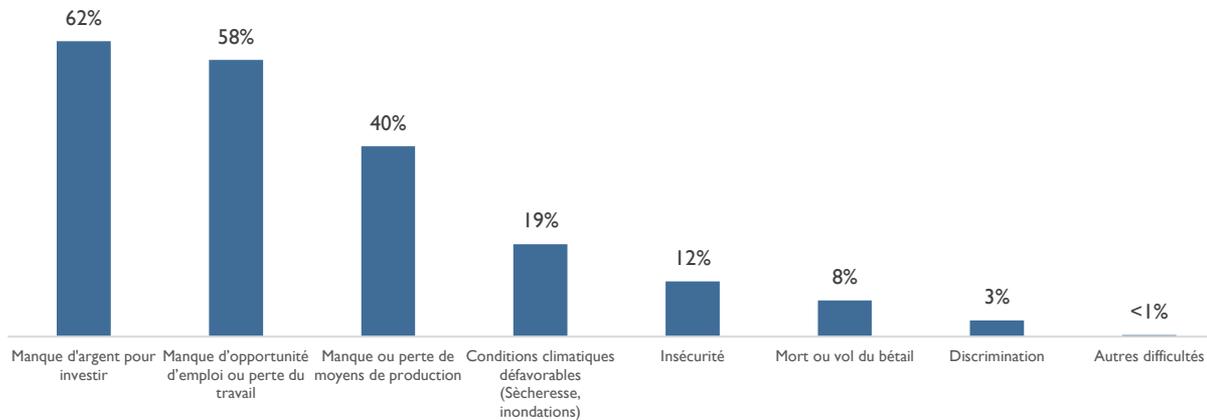
- L'accès leur est donné par les autorités locales ou les chefs de la communauté
- La communauté locale met ces terres à disposition
- Les personnes déplacées louent ou paient pour y avoir accès
- C'est la terre de leurs ancêtres
- Les terres sont exploitées sans autorisation
- Autre (préciser)



Les enfants de populations mobiles travaillent dans les localités évaluées



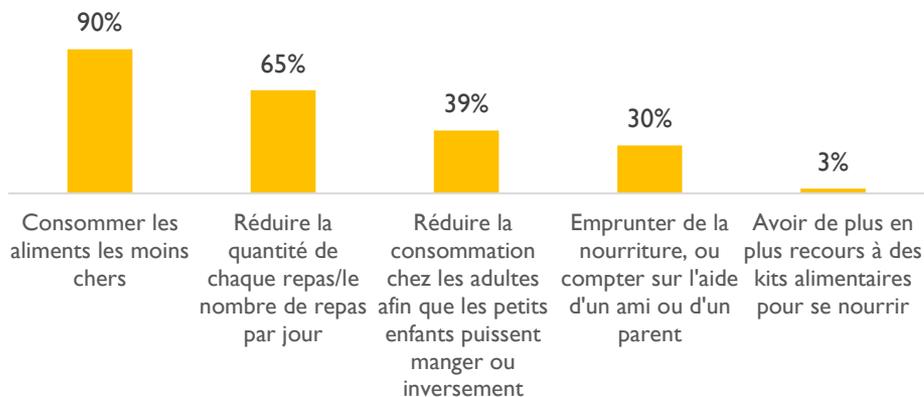
Problèmes rencontrés par les populations mobiles pour accéder à des moyens de subsistance (plusieurs réponses possibles)



Les populations mobiles continuent de rencontrer des problèmes d'accès à des moyens de subsistance dans 82 pour cent des localités (même pourcentage qu'en décembre 2020), et leurs enfants sont contraints de travailler dans 78 pour cent des localités (même pourcentage). Le manque d'accès aux moyens de production est un problème auxquelles les populations mobiles font face pour accéder aux moyens de subsistance dans un grand nombre de localités (40%) après le manque d'argent (62%) ou le manque d'opportunités d'emploi (58%).

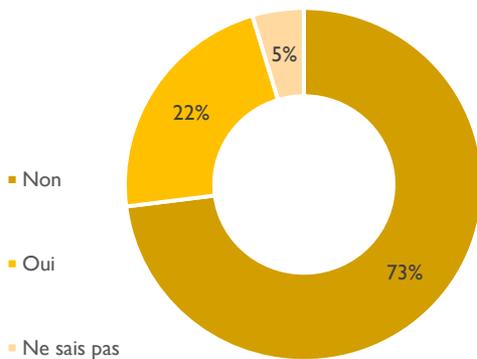
Les populations mobiles rencontrent des difficultés pour se procurer de la nourriture dans quasiment la totalité des arrondissements évalués. Dans 78 pour cent des localités, leur source d'alimentation est leur propre activité.

Stratégies employées par les populations mobiles pour faire face au manque de nourriture (plusieurs réponses possibles)

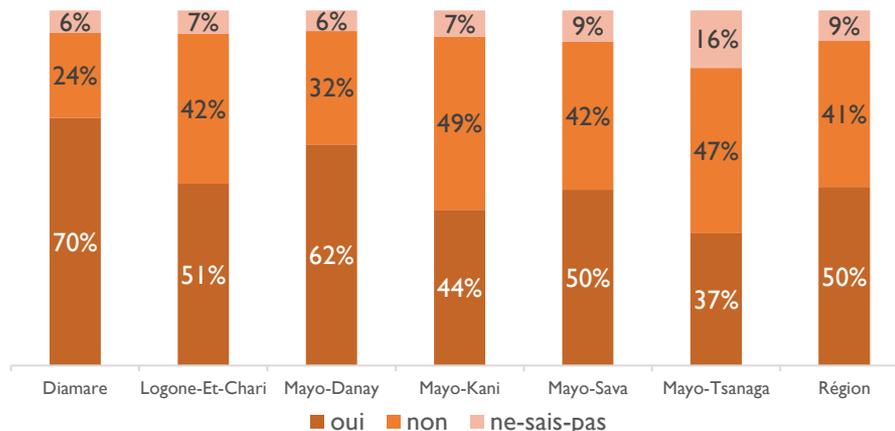


Dans 90 pour cent des localités, les populations mobiles consomment des aliments moins chers pour pouvoir subsister à leur besoins. Dans 73 pour cent des localités, les populations n'ont pas de stock alimentaire pour pouvoir subvenir à leur besoin.

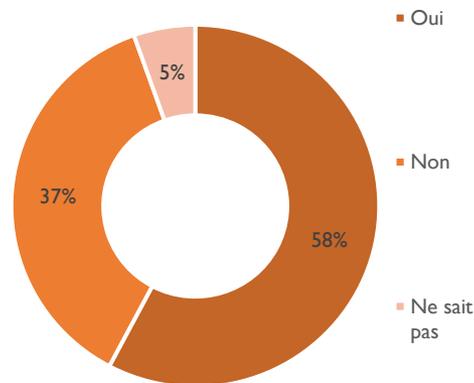
Stocks de produits alimentaires



Présence d'enfants de moins de 5 ans diagnostiqués malnutris

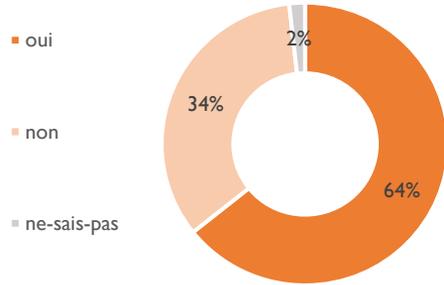


Les populations déplacées ont accès au dépistage de la malnutrition

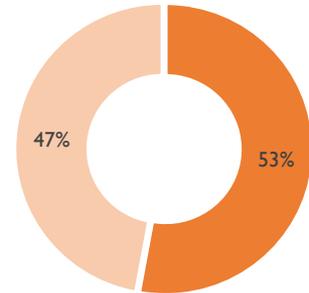


Dans 50 pour cent des localités évaluées (contre 56% en décembre 2020), des enfants de moins de 5 ans ont été diagnostiqués malnutris. Dans 37 pour cent des localités, les populations déplacées n'ont pas accès au dépistage.

Difficultés rencontrés par les populations déplacées pour l'accès aux soins de santé



Difficultés rencontrés par d'autres catégories de populations vulnérables en matière de santé

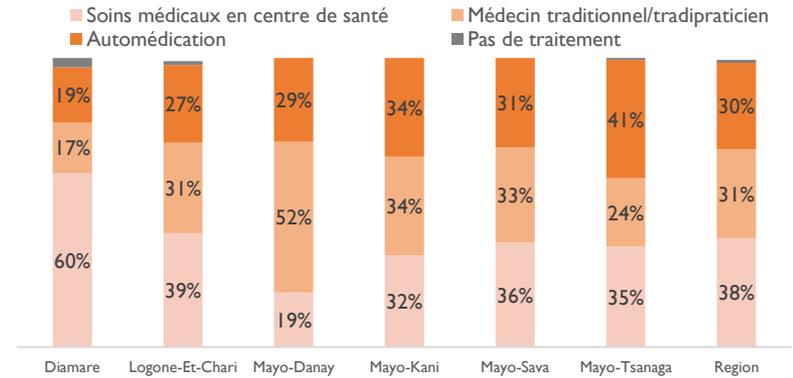


Principales difficultés rencontrées pour l'accès aux soins de santé des populations vulnérables

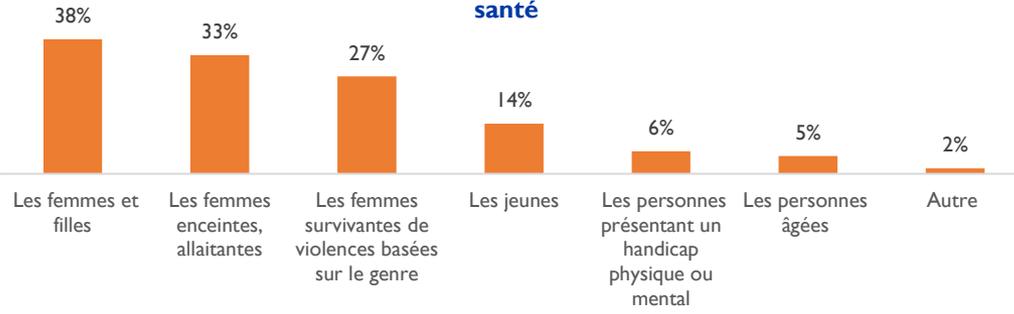


Les populations mobiles rencontrent des problèmes d'accès aux soins dans 64 pour cent des localités évaluées, notamment dans le Mayo-Danay, Logone-et-Chari et Mayo-Sava, car les centres sont trop éloignés (43%) ou trop coûteux (42%) dans la majorité des cas, mais aussi par manque de personnel (8%), d'équipement (8%), d'insécurité (5%).

Mode de traitement le plus utilisé par les populations déplacées en cas de maladie

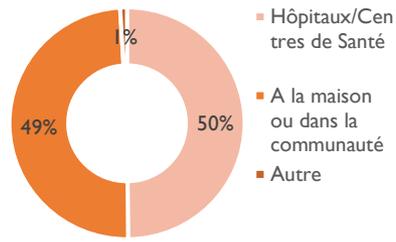


Populations qui rencontrent des problèmes d'accès aux soins de santé



D'autres catégories de personnes vulnérables rencontrent des difficultés dans 53 pour cent des localités, notamment les femmes et les filles, les jeunes, les personnes présentant un handicap physique ou mental ou les personnes âgées. La plupart parce que les frais sont trop élevés (42%), mais aussi en raison de l'absence de services spécialisés (20%) ou d'installations adaptées (10%). Ces populations font également l'objet de discrimination (dans 3% des localités) ou de violences ciblées (3%).

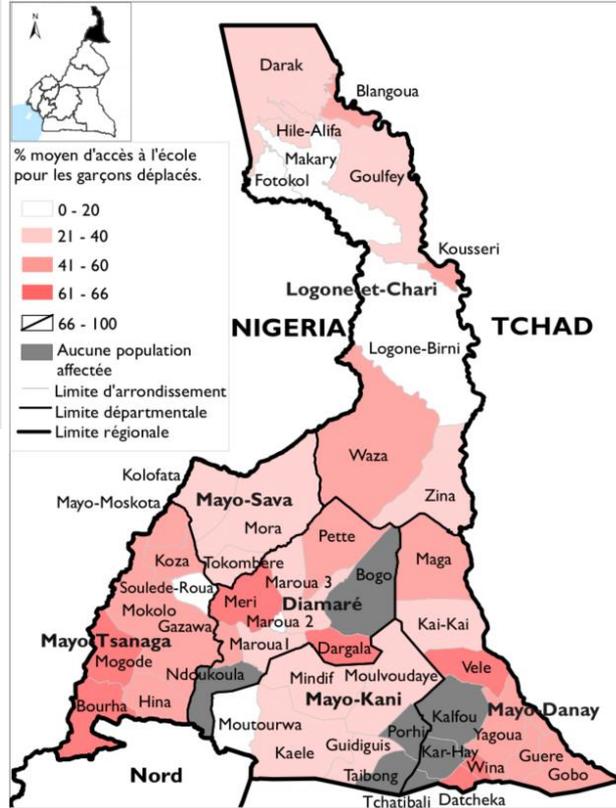
Lieu d'accouchement pour les femmes enceintes



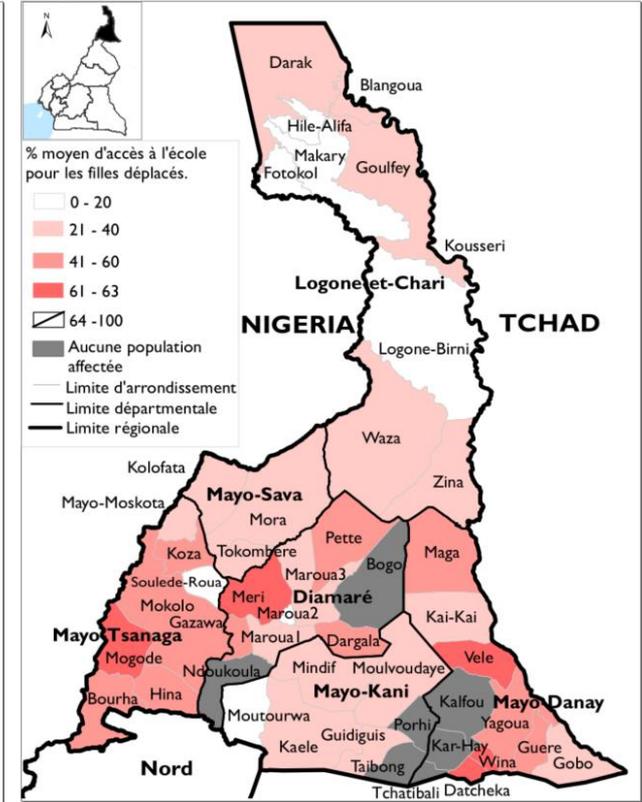
En cas de maladie, les populations déplacées se rendent en centre de santé (dans 38% des localités), chez le médecin traditionnel (31%) ou pratiquent l'automédication (30%). Dans le Mayo-Danay, la proportion de personnes se rendant en centre de santé (19%) est inférieure au reste des départements, au profit du médecin traditionnel.

Dans 14 pour cent des localités évaluées, aucun garçon en âge d'aller à l'école ne s'y rend, contre 15 pour cent des localités pour les filles. Le Logone Birni, Fotokol, Makary, Moutourwa et Soulede-Roua sont particulièrement touchés. La principale raison invoquée est que les frais de scolarité sont trop coûteux (32%) ou qu'il n'y a pas d'école (25%), d'enseignants ou de matériel disponible (23%), touchant indistinctement populations hôtes et mobiles. Certaines raisons évoquées posent néanmoins des problèmes de protection : dans 19 pour cent des localités, l'inscription est difficile voire interdite pour les enfants déplacés, dans 16 pour cent l'accès n'est pas possible pour les enfants vivant avec un handicap et dans 9 pour cent des localités les filles doivent se marier.

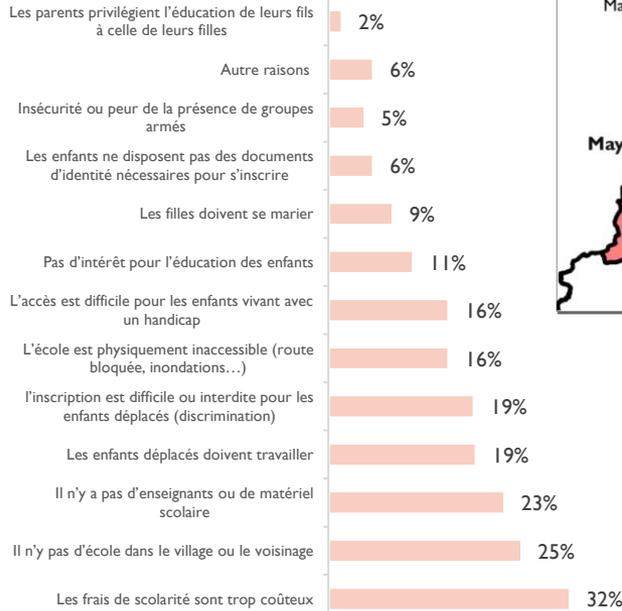
Accès à l'école pour les garçons déplacés



Accès à l'école pour les filles déplacées



Raisons de la non-scolarisation des enfants déplacés

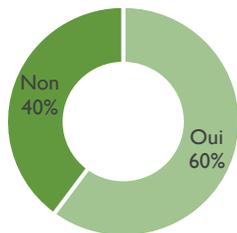


Principaux besoins liés à l'éducation

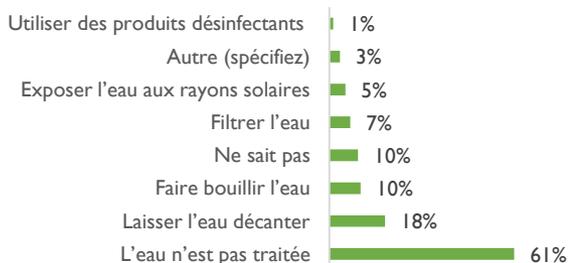


D'après les données évaluées, les problèmes liés à l'eau, l'hygiène et l'assainissement (WASH) semblent toucher indistinctement les populations hôtes et mobiles. Soixante pour cent des localités font face à des problèmes liés à la qualité de l'eau. Dans 8 pour cent des localités, personne ou presque n'a accès à l'eau et dans 40 pour cent des localités, l'eau n'est pas potable. Dans la grande majorité des localités (86%), le point d'eau disponible est un forage ou un puits non protégé (31%), dans 25 pour cent il s'agit d'eau provenant d'un cours d'eau ou un lac. Dans 61 pour cent des localités, l'eau n'est pas traitée.

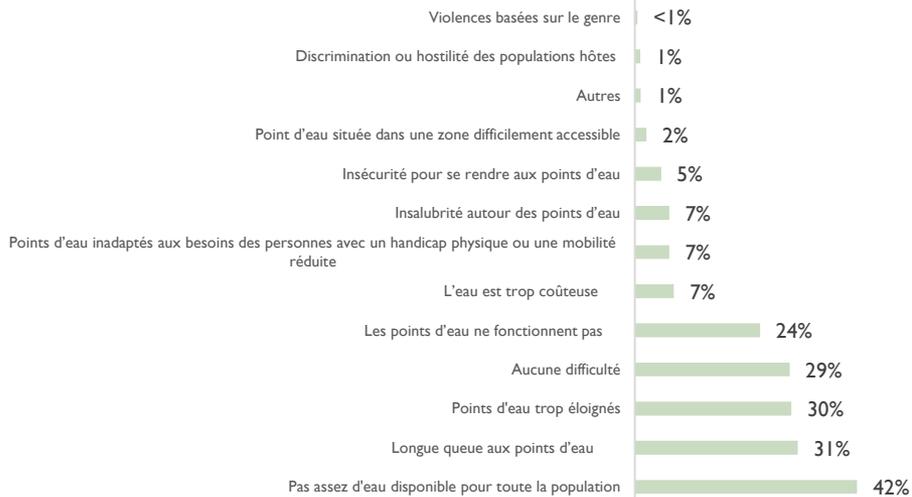
Problèmes liés à la qualité de l'eau



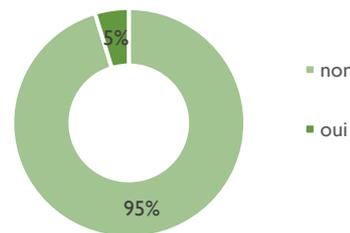
Mécanismes de traitement de l'eau utilisés par les PDI pour assainir l'eau avant de la boire



Difficultés d'accès aux sources d'eau

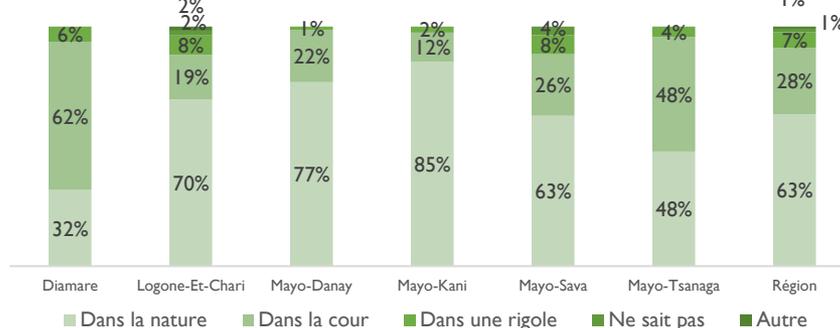


Les latrines sont-elles séparées pour les hommes et femmes?



Dans 55 pour cent des localités, les populations défèquent à l'air libre, et dans 95 pour cent elles ne sont pas séparées pour les hommes et les femmes.

Lieu d'évacuation des eaux usées

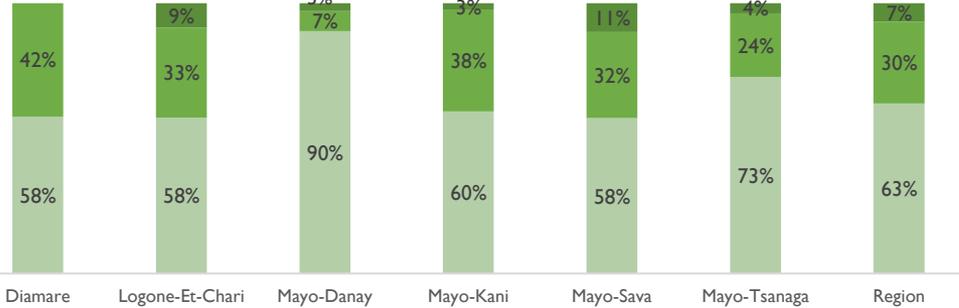


Lieu de dépôt des déchets



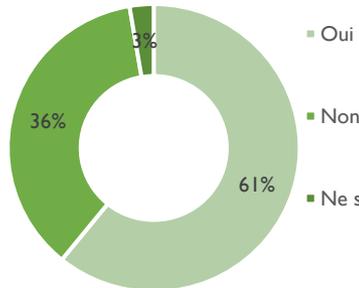
Dans 81 pour cent des localités, les déchets sont évacués dans la nature. Dans 63 pour cent des localités, les eaux usées sont évacuées dans la nature, le pourcentage le plus haut est au Mayo-Kani (85%).

Produit utilisé pour le lavage des mains

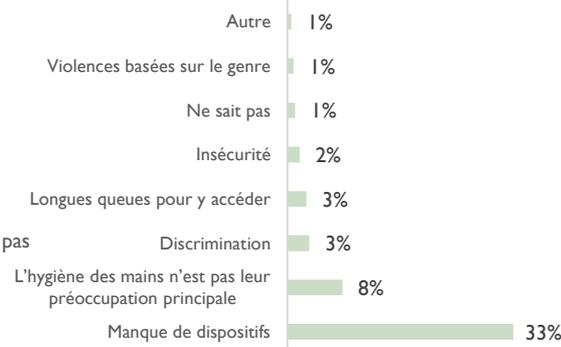


■ À l'eau seulement ■ Avec du savon ■ Avec des cendres

Accès des personnes déplacées aux dispositifs de lavage des mains



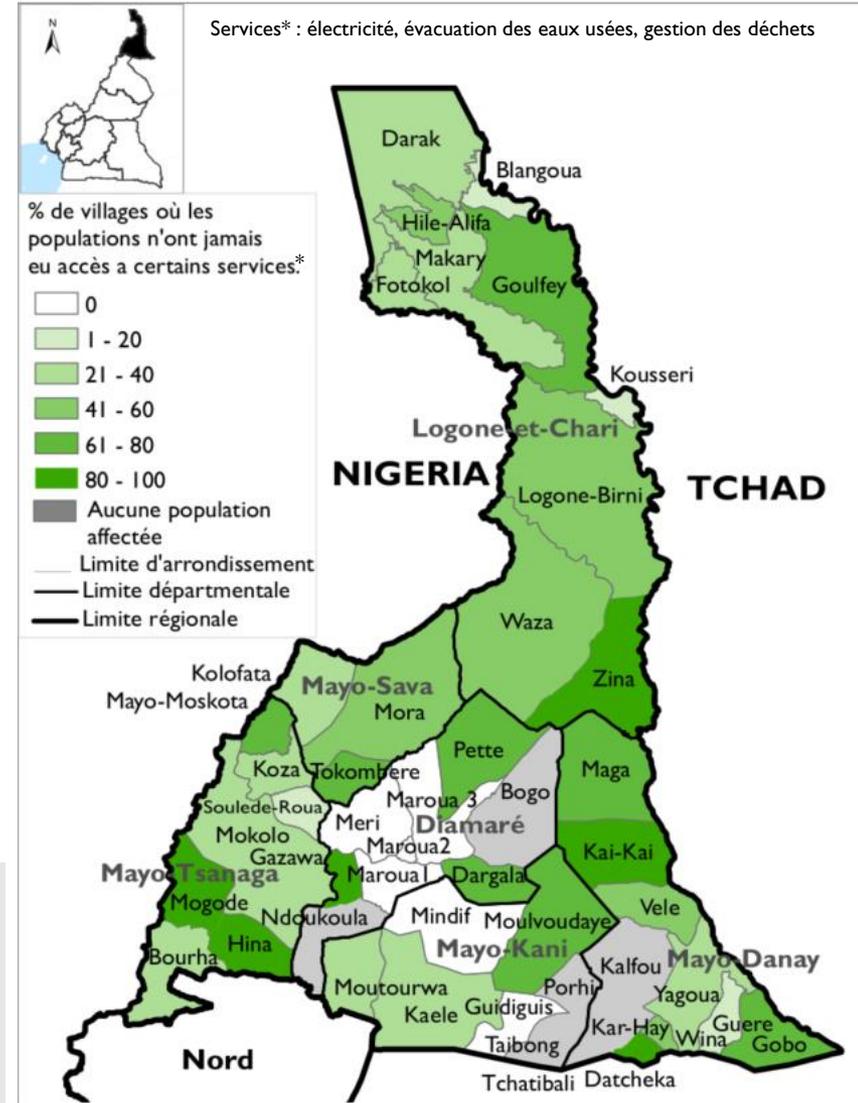
Raisons du manque d'accès aux dispositifs par les personnes déplacées



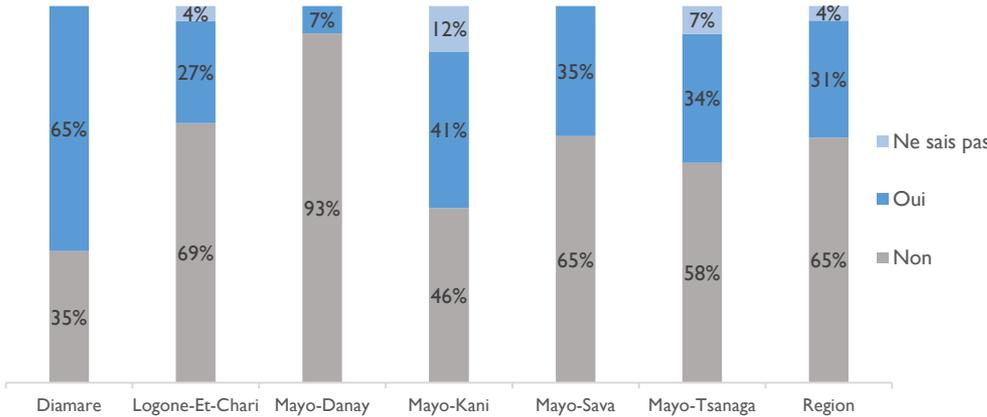
Dans 63 pour cent des localités, les populations se lavent les mains uniquement avec de l'eau. Dans 30 pour cent, les populations se lavent les mains à l'eau et au savon, contre 36 pour cent au précédent round (décembre 2020). Dans 36 pour cent des localités, l'accès est particulièrement difficile pour les populations déplacées, en raison du manque de dispositif dans 33 pour cent des localités ou de la discrimination à leur égard (3%). Une sensibilisation particulière à l'hygiène des mains pourrait être faite dans les localités (8%) où les populations ne la considèrent pas comme prioritaire.

Accès aux services de base

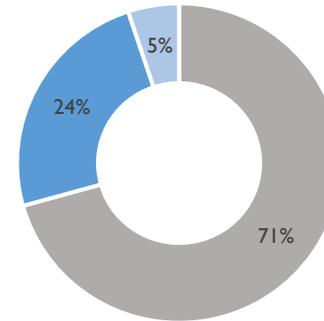
Services* : électricité, évacuation des eaux usées, gestion des déchets



Possession d'une carte d'identité



Possession de certificats de naissance par les personnes déplacées



La majorité des populations mobiles disposent de documents d'identité dans 31 pour cent des localités et d'actes de naissance dans 24 pour cent des localités. Le Mayo-Danay et le Logone-et-Chari sont particulièrement touchés par l'absence de possession de documents d'identité. La raison principale est l'absence de bureau d'émission, suivie du manque d'intérêt ou de connaissance sur l'importance de disposer de ces documents.

SECURITE

Problèmes d'insécurité auxquels font face les populations déplacées



Les populations déplacées font face aux mêmes problèmes d'insécurité que les populations hôtes : vol (48% des localités), attaques armées (28%); conflit intercommunautaire (21%), notamment dans le Mayo Sava et le Mayo-Danay, enlèvements (9%) dans le Logone-et-Chari et Mayo-Tsanaga, attaques suicides (7%) et recrutement par un groupe armé (3%). Dans 20 pour cent des localités, il existe des restrictions plus ou moins strictes de déplacement dans le village, dans la grande majorité des cas en raison de l'insécurité, mais encore dans 24 pour cent des localités en raison du COVID.

Restrictions de déplacement dans le village

